

□

CONSEIL DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET
Et Réunion Publique
Séance du 06 février 2003

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présent(e)s

Elus municipaux : Andrée CHAREYRE ; Guillaume JUIN ; Gérard ZABATTA ; Rodolphe CHALLET ; Gilles FRAPPIER

Représentants des habitants du quartier : Frédérique RENARD ; Claudette BŒUF ; Odette BODIN ; Catherine CHAPUY ; Patrick BOUCHET ; Jean-Claude BUISSON ; Denis THIBAUT ; Abdelhak BENBAMMOU ; Abdesselam BADRI ; Paul POIRAUDEAU ; Jacques BRESSOLLETTE ; Annie HERIVEAU

Personnel Municipal : Patrice VER et Evelyne VERLAGUET (AMERU), Claude Monnet (Urbanisme), Gérard LABORDERIE (Direction de la Proximité et de la Citoyenneté), Anne-Cécile RESCOURIO (Assistante de Conseils de Quartier), Marylène CHIARADIA (MCSP du Clou Bouchet).

Excusés : : Christabelle CHOLLET ; Philippe GOULAY, Jeanine GABORIT

Absent(e)s : , Stéphanie SOULIER, Daniel ROSANVAL ; Hugues VAUDOUR. Patricia DEBORDE ; Jean DESMAISON ; Danielle RICHARD ; Abdelilah BENBAMMOU

A / Objet : Révision d'urgence du Plan d'Occupation des Sols du Quartier du Clou Bouchet

1/ Procédure de concertation

Tous les dossiers dont le contenu nécessite une concertation avec la population sont d'abord soumis au Conseil de quartier. Une réunion préalable à la réunion publique est organisée avec les membres du bureau.

2/ Procédure de révision

Le Plan d'Occupation des Sols actuel fige les constructions sur le quartier et interdit les nouvelles constructions, notamment celles à usage d'habitation et de commerces.

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), en cours sur le quartier du Clou Bouchet, il devient donc impossible de prévoir de nouveaux aménagements ou améliorations. Par exemple le POS actuel ne permet pas l'implantation de nouveaux commerces en dehors de la zone Siegfried et l'hypermarché.

Lors du prochain conseil municipal, une opération de marché de définition sera lancée. Elle a pour but de proposer à des cabinets d'études regroupant des urbanistes, des architectes et des

paysagistes de réfléchir à des projets d'aménagement (durée de 3 mois) qui seront ensuite présentés aux adjoints concernés avant de faire l'objet d'une concertation auprès du public.

Le quartier du Clou Bouchet est actuellement classé en zone UC. Ces zones dites UC sont des zones où l'habitat collectif est prépondérant. Elles se caractérisent par la concentration de grands ensembles.

La dernière révision du POS date de 1997, date à laquelle il n'avait pas été jugé utile d'étendre les constructions. Un certain nombre de « verrous » gêne désormais l'extension du quartier.

Nous sommes actuellement dans une démarche de révision globale du POS qui aboutira à un Plan Local d'Urbanisme (PLU), conformément aux dispositions de la loi Solidarité, Renouvellement Urbain (SRU) de janvier 2000. Cependant, les objectifs et les délais de réalisation de l'ORU ne permettent pas d'attendre la fin de la révision globale, procédure longue et fastidieuse.

3/ Présentation de l'Opération de Renouvellement Urbain

Un plan des propositions sera affiché à la MCSP du quartier ainsi qu'un cahier qui permettra de récolter les remarques ou propositions des riverains. Cependant il ne s'agit là que de pistes d'étude, rien n'est encore défini, exception faite des opérations déjà en cours, telles que la requalification du boulevard de l'Atlantique entre la rue de Pierre et la rue des Equarts ou la construction de la maison de retraite, chemin des coteaux de Ribray. Des permanences pourront être tenues par l'adjoint concerné si les riverains souhaitent plus de précisions.

L'ORU pourrait englober :

- la requalification du Boulevard
- la requalification des espaces urbains
- la requalification de l'école Jean ZAY
- la requalification du groupe scolaire Emile ZOLA
- la restructuration lourde de l'immeuble Delambre
- la restructuration de l'immeuble Daguerre

Il est bien précisé qu'aucune décision ne sera prise sans le consentement du public concerné. Les solutions retenues devront satisfaire le plus grand nombre, car il est toujours difficile d'obtenir l'unanimité. □

☞ Une enquête publique va avoir lieu dans le cadre de la concertation où chacun pourra exprimer son avis (habitants, associations, OPAC). Le conseil de quartier y sera directement associé □

B/ Objet : Projet de replantation des arbres sur le quartier

La tempête du 27 décembre 1999 a occasionné la destruction de 727 sur la totalité de la ville.

Depuis décembre 2000 le service des espaces verts a entamé une opération de replantation.

Sur le quartier du Clou Bouchet cette opération concerne :

- le Foyer des Jeunes travailleurs
- Le Boulevard de l'Atlantique
- Le collège Jean Zay

Les projets de replantation sont matérialisés sur le document remis lors du Conseil de quartier.
(Vous pouvez vous le procurer auprès de votre MCSP)

C/ Questions diverses

- La sécurisation des sorties d'écoles par les emplois jeunes a été très appréciée des parents d'élèves. Est-il possible de remettre en place ce dispositif ?

-

Réponse mairie/ proposition conseil/bureau

(Les effectifs actuels ne permettent pas de sécuriser les sorties de toutes les écoles. Cette mesure a été mise en place sur une période précise dans le but de sensibiliser les automobilistes. A l'heure actuelle aucun dispositif permanent n'est prévu : il est possible de l'envisager, cependant une telle mesure induit forcément des incidences budgétaires.

A cours terme, la solution pourrait résider dans l'implication des parents d'élèves, comme cela existe déjà dans certaines villes.

- Quel est l'état d'avancement du projet RD 9/ RN 11 ? (Projet de liaison routière entre l'avenue de la Venise Verte et l'avenue de La Rochelle, en prolongement de l'avenue de Wellingborough).

Réponse mairie/ proposition conseil/ bureau

↳ Ce dossier est désormais traité par la CAN.

Une enquête publique est programmée dans les mois à venir.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter Gilles FRAPPIER, Adjoint au maire □

Pour information :

En raison de la réunion publique qui s'est greffée sur celle du Conseil, **une nouvelle date de réunion du conseil de quartier est programmée le 06 mars prochain.**